

CODE
GYMNASTIQUE
ACROBATIQUE

2021-2024

EQUIPE
ETABLISSEMENT
et
EXCELLENCE

UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire

2021-22

SOMMAIRE

1/ Généralités	P. 3
2/ Composition des exercices	P. 6
A/ Généralités	P. 6
B/ Équipe Établissement	P. 7
C/ Équipe Excellence	P. 12
3/ Notation des exercices	P. 14
A / Calcul de la note	P. 14
B/ Évaluation des exercices	P. 16
1- Jugement à la difficulté et pénalités	P. 16
2- Jugement à l'exécution	P. 18
3- Jugement à l'artistique	P. 22
4- Tolérance et Ecart de notes	P. 24
4/ Annexes	P. 24
1- Grilles de figurines et clarifications	
2- Cartes de compétition	
3- Mode d'emploi carte de compétition	

1/ GENERALITES

A - Documents de référence

Le cadre réglementaire de la pratique en équipe d'établissement et excellence est défini par les documents de référence suivants :

- Le programme sportif commun 2020-2024
- La fiche sport gymnastique acrobatique en vigueur
- Le code de pointage gymnastique acrobatique 2021-2024
- Le document « Je suis Jeune Officiel en gymnastique acrobatique »

B - Composition des équipes

Les équipes sont composées de :

ETABLISSEMENT	EXCELLENCE
4 à 6 gymnastes (mixité autorisée)	<p>Les équipes sont composées de 5 à 9 gymnastes. 3 types d'unités (formations) peuvent concourir dans cette catégorie : Les duos, trios et quatuors. La mixité totale est autorisée.</p> <p>Une équipe est composée au minimum de 2 unités différentes (parmi duo, trio et quatuor). Les gymnastes de ces 2 unités constituent l'équipe de base.</p> <p>Une unité joker de n'importe quel type (duo, trio ou quatuor) peut être ajoutée :</p> <ul style="list-style-type: none">❖ L'unité joker est composée obligatoirement de gymnastes différents de l'équipe de base.❖ Un gymnaste ne peut concourir que dans une seule unité et une seule équipe.

C - Classement des équipes

La note finale de l'équipe se calcule de la manière suivante :

ETABLISSEMENT	EXCELLENCE
<ul style="list-style-type: none">❖ Chaque exercice est présenté 2 fois.❖ Les notes finales des 2 exercices sont prises en compte.❖ Les 2 notes de l'équipe sont additionnées pour déterminer le classement des équipes.	<ul style="list-style-type: none">❖ Les notes finales des exercices sont prises en compte.❖ Les 2 meilleures notes de l'équipe sont additionnées pour déterminer le classement des équipes.

En cas d'ex aequo, la somme des deux notes d'exécution de l'équipe (des exercices comptabilisés pour la note finale) sera prise en compte pour déterminer le classement.

En cas de nouvel ex aequo, la somme des deux notes d'artistique de l'équipe (des exercices comptabilisés pour la note finale) sera prise en compte pour déterminer le classement.

Au Festigac, si l'équipe est composée d'un duo, d'un trio et d'un quatuor, elle reçoit un bonus de 1 pt supplémentaire sur son score d'équipe.

D – Tenue

Equipe Etablissement : les tenues doivent être identiques et conformes à la réglementation ci-dessous.

Equipe Excellence : Les tenues peuvent être différentes au sein d'une même équipe mais les gymnastes composant une unité (duo, trio ou quatuor) doivent porter une tenue identique ou complémentaire.

- ✓ JF : « Justaucorps »* ou « Académique » (avec ou sans manches, bretelles interdites).
- ✓ *Les justaucorps à jupettes sont également autorisés. Elles doivent couvrir la zone pelvienne du justaucorps (on ne doit donc pas voir le bas du justaucorps ni devant ni derrière) mais ne doivent pas tomber au-delà (ce n'est pas une jupe). Le style de la jupette (la coupe et la décoration) est libre mais la jupette doit toujours tomber sur les hanches de la gymnaste (le style «tutu» est interdit). La jupette doit être intégrée au justaucorps (elle ne doit pas pouvoir s'enlever = non amovible).
- ✓ JG : « Léotard » et short de gymnastique ou pantalon long de gymnastique.
- ✓ Les chaussettes et/ou chaussons de couleur blanche, chair ou **identique à celle du pantalon (ou des jambes de l'académique)** sont autorisés, et les chaussettes (avec ou sans chausson) sont obligatoires pour les garçons en pantalon.
- ✓ Les chaussettes et chaussons peuvent concerner un ou plusieurs gymnastes avec une ou 2 chaussettes. (Ex : 1 gymnaste avec 1 chaussette).
- ✓ Seuls les strappings de couleur blanche ou chair sont autorisés.
- ✓ Dans un souci de sécurité les bijoux sont interdits, les piercings doivent être recouverts.
- ✓ En cas d'utilisation de poignets de force **ou de toute forme d'attelle**, celle-ci doit être justifiée par un certificat médical et laissée à l'appréciation du juge arbitre.

E - Conditions matérielles

Dans le cadre des championnats de France collèges et lycées, chaque prestation est réalisée sur un praticable de gymnastique (12 m x 12 m). *(Au niveau académique, départemental et district toute adaptation de la surface est possible dans la mesure où les règles élémentaires de sécurité sont respectées).*

Sauf exception, lors du Festigac par Equipe, le praticable n'est pas un praticable dynamique mais une zone de tapis de 12 m x 12 m recouverte d'une moquette.

Aucun matériel supplémentaire (tapis de sécurité, tremplin, trampoline...) n'est autorisé.

Seul cas particulier : dans le cas d'un praticable non dynamique, l'usage d'un tapis de réception d'au moins 170 cm x 110 cm x 10 cm est possible. Le tapis doit être laissé en place pendant toute la durée de l'exercice.

F - Carte de compétition

ANNEXE 2 : Carte de compétition équipe d'établissement et excellence.

ANNEXE 3 : Mode d'emploi carte de compétition équipe d'établissement et excellence.

G - Composition du jury

Le jury se compose de :

- 1 juge arbitre au minimum (1 JA par secteur si possible)
- 2 juges à la difficulté au minimum
- 3 juges à l'exécution au minimum
- 2 juges à l'artistique au minimum
- Eventuellement un chronométreur
- Eventuellement un ou plusieurs juges de ligne
- Eventuellement un ou plusieurs assistants au Juge arbitre pour les pénalités spécifiques

H - Durée des exercices

La durée maximale de chaque exercice est de :

3' pour l'établissement	2' pour l'excellence.
-------------------------	-----------------------

Le chronomètre démarre à la première note de musique et **s'arrête à la dernière note de musique.**

La fin de l'exercice est la position statique des partenaires, qui doit coïncider avec la fin de la musique.

Une tolérance de **1 seconde** est accordée.

I - Musique

Les exercices sont réalisés en musique. **Les paroles et les voix sont autorisées dans le respect du code de l'Ethique. Absence de paroles à caractère provoquant (par exemple : sexuel, offensant, agressif, violent, ...).**

La musique utilisée doit être enregistrée en support numérique.

J - Nature des exercices

L'exercice présenté est de type « combiné » : il est composé d'éléments collectifs : pyramides statiques et dynamiques, et d'éléments individuels liés entre eux par de la chorégraphie.

2/ COMPOSITION DES EXERCICES

A –Généralités

1- Les différents types d'éléments :

a. LES PYRAMIDES STATIQUES

Elles sont classées en 3 familles selon la **position** du voltigeur :

- voltigeur en **PV** : Position Variée
- voltigeur en **EQ** : Equerre
- voltigeur en **ATR** : Appui Tendu R~~e~~nversé

Les pyramides **statiques doivent être tenues 3 secondes.**

Les montages et les démontages sont libres. Lors des pyramides avec changement de position (exemple duo statique Positions variées G4), c'est la position finale qui doit être maintenue 3". La position initiale doit être marquée. Le changement de position doit être réalisé sans aide ou accompagnement d'une tierce personne pour que l'élément soit pris en compte.

b. LES PYRAMIDES DYNAMIQUES

Les pyramides dynamiques sont des pyramides en mouvement avec ou sans envol selon leur nature. Pour les pyramides dynamiques dont les rattrapes sont signifiées par le dessin, le voltigeur doit être rattrapé avant le contact au sol. **La difficulté sera prise en compte à partir du moment où le porteur rattrape le voltigeur avant le contact au sol et/ou l'accompagnement du voltigeur par le porteur est démontré (rattrape obligatoire).** Se conformer au texte correspondant à la grille.

c. LES ELEMENTS INDIVIDUELS

Ils sont de 3 types :

- MAINTIEN
- SOUPLESSE
- AGILITE & TUMBLING

2- Prise en compte des éléments :

Les pyramides statiques et dynamiques ainsi que les éléments individuels qui composent l'exercice sont choisis dans les grilles de difficultés jointes à ce code.

Une pyramide ne peut être prise en compte en difficulté ou pour remplir une exigence qu'une seule fois au cours de l'exercice.

Pour être compté en difficulté et remplir les exigences de composition, toute pyramide ou élément individuel doit être conforme au dessin et respecter les textes d'accompagnement.

Les figurines des grilles d'éléments, y compris l'orientation des partenaires les uns par rapport aux autres, ainsi que les textes font foi quant à la reconnaissance de la difficulté. En fonction des morphologies et des techniques utilisées, des variations de forme sont acceptées lorsqu'elles n'altèrent pas de manière significative la nature et les principes biomécaniques de l'élément.

Seuls les pyramides et éléments individuels déclarés sur la carte de compétition et effectivement réalisés sont pris en compte en difficulté et satisfont les exigences spécifiques.

Une pyramide et / ou élément individuel non répertorié dans les grilles jointes à ce code ou non conforme au dessin et au texte d'accompagnement ne peut ni être pris en compte en difficulté, ni remplir une exigence de composition.

Une fois les exigences de composition remplies, des pyramides et éléments individuels supplémentaires peuvent être ajoutés mais ne peuvent compter en difficulté. Il sont évalués en exécution.

Pour chaque exigence non respectée, une pénalité de 1 point est appliquée.

Tout élément commencé non terminé peut être retenté pour être pris en compte en difficulté et satisfaire une exigence.

Les éléments individuels et pyramides doivent être orientés de façon lisible pour l'ensemble des juges.

Si une pyramide n'est pas lisible, les juges à la difficulté pourront ne pas prendre en compte cet élément.

B- Equipe Etablissement

ANNEXE 1: Grilles de figurines et clarifications

1- Exigences de composition :

Les équipes doivent présenter un enchaînement d'une durée maximale de 3 minutes et répondant aux exigences suivantes :

a. **LES ELEMENTS COLLECTIFS :**

Pour chaque famille de pyramides, il existe **6** degrés de **difficulté (A à F)** avec des valeurs de 2 à 12 ; le degré de difficulté choisi peut être différent selon les familles.

Chaque exercice doit répondre aux exigences suivantes :

Pyramides statiques :

- ❖ 2 pyramides statiques Positions Variées
- ❖ 2 pyramides statiques Equerre
- ❖ 2 pyramides statiques ATR

Les 3 types d'unités doivent être représentés : Duo- Trio- Quatuor

Exemple : 1 duo varié, 1 quatuor varié, 2 trios ATR, 1 quatuor équerre, 1 duo équerre

Pyramides dynamiques :

- ❖ 1 pyramide dynamique de type dynamique 1
- ❖ 1 pyramide dynamique de type dynamique 2

b. **LES ELEMENTS INDIVIDUELS :**

Pour chaque famille d'éléments individuels, il existe **10 degrés de difficulté (A à J)** avec des valeurs de 1 à 10.

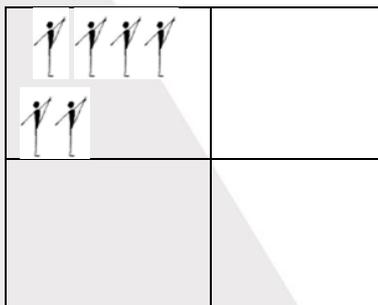
Chaque exercice doit répondre aux exigences suivantes :

❖ **Un élément individuel de MAINTIEN par gymnaste**

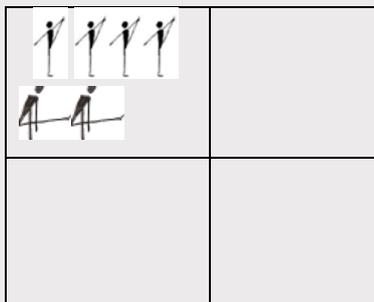
- ✓ Chaque gymnaste de l'équipe présente 1 élément individuel de maintien choisi :
 - Soit dans la grille des éléments de maintien.
 - Soit parmi les éléments identifiés par un **M** dans la grille des éléments de souplesse.
- ✓ Rappel : Chaque élément de maintien ou de souplesse identifié **M** doit tenir 2 secondes.
- ✓ L'équipe peut présenter 3 éléments différents au maximum.

- ✓ Les éléments sont présentés sous forme de 2, ou 3 tableaux de maintien réalisés de façon consécutive.
- ✓ **Définition du tableau de maintien:** présentation d'éléments de maintien identiques dans un quart de praticable par 4 gymnastes maximum en même temps.
- ✓ **Il est impossible de présenter 2 tableaux dans un même quart de praticable.**

Exemple 1 : tableau 1 = 4 Y puis tableau 2 = 2Y présentés dans le même quart de praticable : **les éléments ne sont pas validés.**

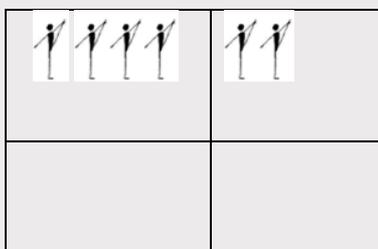


Exemple 2 : Tableau 1 = 4 Y puis tableau 2 = 2 équerres : **les éléments ne sont pas validés.**

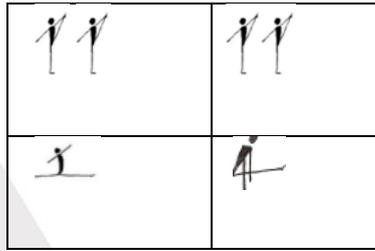


- ✓ **Il est possible de présenter des éléments identiques dans 2 ou 3 tableaux différents.**

Exemple 3 : tableau 1 = 4 Y et tableau 2 = 2 Y : **les éléments sont validés.**

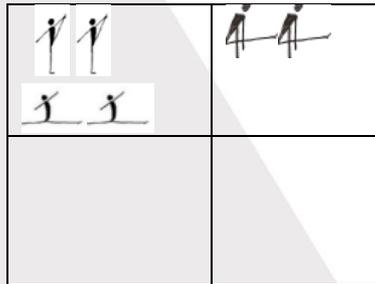


Exemple 4 : éléments non validés car présentés dans 4 tableaux.



- ✓ **2 éléments différents ne peuvent pas être présentés dans un même tableau.**

Exemple 5 : tableau 1 = 2 Y + 2 grands écarts puis tableau 2 = 2 équerres : **les éléments ne sont pas validés.**



- ✓ Dans chacun des tableaux les éléments **sont tenus 2 secondes en même temps** par les gymnastes. Si les éléments ne sont pas tenus 2" en simultané, les éléments seront pris en compte en difficulté mais le décalage sera pénalisé en Artistique. (Cf : **page 22 du code**, critère **réalisation** : « démontrer un travail en synchronisation »).
- ✓ **Si un élément de maintien n'est pas pris en compte lors d'un passage, l'exigence élément de maintien n'est pas prise en compte ni la difficulté des éléments pour aucun des partenaires.**
- ✓ Chaque tableau doit apparaître lisiblement sur la carte de compétition.

❖ **Un élément individuel de SOL par gymnaste.**

- ✓ Chaque gymnaste de l'équipe présente 1 élément individuel de sol choisi :
 - Soit dans la grille **agilité / tumbling**.
 - Soit dans la grille souplesse (**sauf ceux identifiés M**).
- ✓ L'équipe peut présenter 3 éléments différents au maximum sous forme de 2 ou 3 tableaux d'éléments de sol.
- ✓ **Définition du tableau d'éléments de sol** : présentation d'éléments de sol identiques réalisés de façon consécutive avec un départ d'un même quart de praticable par **4 gymnastes maximum**. Les éléments doivent être réalisés les uns

à la suite des autres. Cela implique que l'élément doit être terminé avant que ne commence le suivant. Si la course d'élan fait partie de l'élément, elle doit commencer une fois l'élément précédent terminé.

- ✓ Les tableaux sont présentés les uns après les autres de façon nette. Ils ne doivent pas se chevaucher.

Précisions :

- ✓ Il est impossible de présenter 2 tableaux dans un même quart de praticable.

Exemple 1 : tableau 1 = 2 rondades, tableau 2 = 1 roulade, tableau 3 = 2 souplesses : **les éléments ne sont pas validés.**

	2 Rondades 1 roulade
Souplesse avant Souplesse avant	

- ✓ Il est possible de présenter 2 éléments identiques dans 2 ou 3 tableaux différents.

Exemple 2 : tableau 1 = 1 rondade, tableau 2 = 2 rondades, tableau 3 = 2 souplesses

Les éléments sont validés.

Rondade	Rondade Rondade
Souplesse avant Souplesse avant	

- ✓ Si :
 - un élément de sol n'est pas pris en compte lors d'un passage.
 - deux éléments de sol sont réalisés en même temps.

=> l'exigence élément de sol n'est pas prise en compte, ni la difficulté des éléments pour aucun des partenaires de l'équipe.
- ✓ Chaque tableau doit apparaître lisiblement dans la carte de compétition.

2- Autres principes de composition :

- ✓ L'ordre des éléments collectifs (pyramides) et individuels est libre.
- ✓ Les éléments sont reliés entre eux par de la chorégraphie.
- ✓ Les différents partenaires peuvent changer de rôle en fonction des éléments collectifs réalisés.
- ✓ Pour être pris en compte chaque pyramide et groupe d'éléments individuels doit être réalisé à des moments distincts dans l'exercice : montage et démontage inclus. Si deux exigences sont réalisées simultanément ou se chevauchent, seule la 1^{ère} sera satisfaite et prise en compte en difficulté.

C- Equipe Excellence

ANNEXE 1 : Grilles de figurines et clarifications

1- Exigences de composition :

Les duos, trios et quatuors doivent présenter un enchaînement d'une durée maximale de 2 minutes et répondant aux exigences suivantes :

a. 5 ELEMENTS COLLECTIFS

Ces 5 ELEMENTS COLLECTIFS, sont choisis dans les grilles fournies en annexe et doivent représenter les différentes familles de la façon suivante :

- ❖ 1 Pyramide positions **Variées**,
- ❖ 1 Pyramide **Equerre**,
- ❖ 1 Pyramide **ATR**,
- ❖ 1 Pyramide **Dynamique 1**,
- ❖ 1 Pyramide **Dynamique 2**.

Chaque famille correspond à une page des grilles.

Rappel : Les éléments collectifs statiques doivent être maintenus 3”.

Pour chaque famille de pyramides, il existe 6 degrés **de difficulté (E à J)** avec des valeurs de 10 à 20 ; le degré de difficulté choisi peut être différent selon les familles.

Lors du Festigac par Equipe, compétition mixte UNSS-FFGym, ces éléments collectifs pourront être choisis dans l'ensemble de la grille, c'est-à-dire de A à J.

b. 3 ELEMENTS INDIVIDUELS :

Chaque gymnaste doit réaliser **3 ELEMENTS INDIVIDUELS**, choisis dans les grilles fournies en annexe et représentant les différentes familles de la façon suivante :

- ❖ 1 Individuel **MAINTIEN**
- ❖ 1 Individuel **SOUPLESSE**
- ❖ 1 Individuel **AGILITE / TUMBLING**

Chaque famille correspond à une page des grilles.

Seuls les éléments individuels de maintien doivent être tenus 2" et non les éléments de souplesse identifiés **M**.

Les partenaires d'un duo, d'un trio ou d'un quatuor, peuvent choisir un élément individuel différent dans la même famille. Dans tous les cas, chaque élément individuel d'une même famille doit être réalisé simultanément par les partenaires ou **en cascade (le partenaire doit débiter son élément avant que le gymnaste précédent ne termine le sien)**.

Pour chaque famille d'éléments individuels, il existe **10 degrés de difficulté (A à J)** avec des valeurs de 1 à 10.

2- Autres principes de composition :

- ✓ L'ordre des éléments collectifs (pyramides) et individuels est libre.
- ✓ Les éléments sont reliés entre eux par de la chorégraphie.
- ✓ Les différents partenaires peuvent changer de rôle en fonction des éléments collectifs réalisés.
- ✓ Une **ALTERNATIVE** est possible, (le « ou »), en cas d'hésitation entre plusieurs éléments collectifs ou individuels des exercices. L'enseignant peut les inscrire sur la carte de compétition dans les cases voisines en mentionnant clairement l'alternative par le mot « ou » entre les éléments représentés. Seule la valeur de l'élément réalisé est prise en compte.

Un maximum de 1 alternative est autorisé par carte de compétition.

3 : NOTATION DES EXERCICES

établissement et excellence

A – Calcul de la note

1- Secteurs de la note finale :

- ❖ La note **ARTISTIQUE** (Note A) : sur **6** points
- ❖ La note **D'EXECUTION** (Note E) : sur 10 points X2
- ❖ La note de **DIFFICULTE** (Note D) : varie selon les éléments choisis.

2- Calcul de la note finale :

En catégories ETABLISSEMENT et EXCELLENCE

La note finale se calcule de la façon suivante :

$$\underline{NOTE A} + (\underline{NOTE E X2}) + \underline{NOTE D} - \underline{PENALITES}$$

3- Calcul de la difficulté :

a. PRINCIPES :

Une note de difficulté est attribuée à l'exercice de la façon suivante : somme des valeurs en difficulté des éléments collectifs et des éléments individuels (moyenne des valeurs des éléments des partenaires) x coefficient de **0.04**.

La valeur en difficulté de chaque élément est donnée selon le degré de difficulté de l'élément :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Eléments collectifs	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20
Eléments individuels	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Equipe Etablissement :

- Eléments collectifs de A à F dans les grilles d'éléments en annexe.
- Eléments individuels de A à J dans les grilles d'éléments en annexe.

Equipe Excellence :

- Eléments collectifs de E à J dans les grilles d'éléments en annexe.
- Eléments individuels de A à J dans les grilles d'éléments en annexe.

Remarque : pour le Festigac par Equipe, les éléments collectifs de A à J pourront être utilisés sur le programme excellence.

b. **CALCUL DE LA NOTE des éléments COLLECTIFS :**

SOMME des valeurs de tous les éléments collectifs réalisés.

c. **CALCUL DE LA NOTE des éléments INDIVIDUELS :**

SOMME des valeurs de tous les ELEMENTS INDIVIDUELS réalisés

Nombre de partenaires

N.B : Le résultat est arrondi à l'entier le plus proche. Le « ,5 » est arrondi à l'entier supérieur.

d. **EXEMPLES :**

<u>Compétition établissement</u>	<u>Compétition Excellence</u>
<p>Une équipe de 4 réalise</p> <p>✓ 8 pyramides (colonnes C/F/D/D/B/A/B/F)</p> <p>Total 1 : $6+12+8+8+4+2+4+12 = 56$</p> <p>✓ Et, les partenaires réalisent 8 éléments individuels :</p> <p>4 Maintien : C + C + D + B</p> <p>4 Sol : (Agilité / Tumbling) : A + A + D + D</p> <p>Total 2 : $\frac{3 + 3 + 4 + 2 + 1 + 1 + 4 + 4}{4}$</p> <p>$= 22 / 4 = 5,5$</p> <p>=>le total arrondi des éléments individuels de cette équipe après arrondi est de 6</p> <p>Total de difficultés : $56 + 6 = 62$</p> <p>Note de difficulté : $62 \times 0.04 = 2.48$</p>	<p>Un trio réalise</p> <p>✓ 5 pyramides (colonnes G/E/E/H/I)</p> <p>Total 1 : $14+10+10+16+18 = 68$</p> <p>✓ Et, les partenaires réalisent 4 éléments individuels :</p> <p>Maintien : C + C + D</p> <p>Souplesse : E + F + G</p> <p>Agilité / Tumbling : C + C + D</p> <p>Total 2 : $\frac{3 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 3 + 3 + 4}{3}$</p> <p>$= 38 / 3 = 12,667$</p> <p>=>le total arrondi des éléments individuels de ce trio est de 13</p> <p>Total de difficultés : $68 + 13 = 81$</p> <p>Note de difficulté : $81 \times 0.04 = 3.24$</p>

B - Évaluation des exercices

1 - Jugement à la difficulté et pénalités liées à la difficulté :

Elles sont déduites par les juges à la difficulté (JD) sur la note finale.

❖ Non-respect des Exigences Spécifiques de composition	1.0 pour chaque exigence manquante
❖ Faute de temps pour chaque élément statique de duo-trio-quatuor tenu moins de trois secondes	0.3 par seconde manquante
❖ Élément statique de duo-trio-quatuor tenu moins d'une seconde	0.9 de faute de temps + Pas de valeur en difficulté + exigence non prise en compte
❖ Élément individuel de maintien tenu une seconde	0.3 de faute de temps
❖ Élément individuel de maintien tenu moins d'une seconde	0.6 de faute de temps + Pas de valeur en difficulté + Exigence non prise en compte
❖ Élément commencé et non terminé	Pas de valeur en difficulté + Exigence non prise en compte
❖ Éléments non réalisés dans l'ordre déclaré ou erreur de carte. 2 types d'erreur de carte possibles : - Réalisation d'un élément non déclaré à la place d'un élément déclaré. - plus d'une alternative en excellence.	0.3 (1 seule fois par exercice)

Précisions :

- Exigence manquante : Pour chaque famille d'élément exigée mais qui n'est pas représentée, le JD applique 1 point de pénalité.
- Élément réalisé non conforme aux dessins et aux textes : le JD applique 1 point de pénalité et la valeur en difficulté n'est pas prise en compte.
- Élément non tenu (moins d'une seconde) ou interrompu : le JD applique 1 point de pénalité, la valeur en difficulté n'est pas prise en compte et la faute de temps maximum est appliquée (0.6 ou 0.9).
- Durant la construction d'un élément statique de duo ou de groupe, et avant que tous les partenaires ne soient en place, et le voltigeur en position de départ, le fait de glisser ou tomber lors de la phase de construction ou de montée sur la pyramide ne déclenche pas une faute de temps. Les déductions techniques appropriées sont appliquées. L'élément peut être recommencé pour recevoir une valeur en difficulté.

- Un élément réalisé mais non inscrit sur la carte de compétition remplit l'exigence de représentation de la famille à laquelle il appartient (à condition qu'il soit dans les grilles d'éléments répertoriés) mais sa valeur en difficulté n'est pas prise en compte et une pénalité de 0,3 pour faute de carte est appliquée.
- Si un élément individuel n'est pas pris en compte lors d'un passage, l'exigence correspondante n'est pas prise en compte, **ni la difficulté des éléments pour aucun des partenaires de l'unité.**

a. **PENALITES SPECIFIQUES :**

Elles sont déduites par le ou les juges arbitres sur la note finale.

Fautes de comportement (JA artistique)

- ❖ Comportement antisportif dans l'aire de compétition 0.5
- ❖ Retard dans le dépôt de la carte de compétition 0.3 par exercice

Fautes de présentation (JA artistique)

- ❖ Durée de la musique supérieure à la durée autorisée (une tolérance de 1" est autorisée, au-delà de 1" de dépassement la pénalité est appliquée) 0.1 par seconde de dépassement
- ❖ Musique ou paroles ne respectant pas le code de l'Éthique 0.5
- ❖ Début de l'exercice avant la musique 0.3
- ❖ Fin de l'exercice avant ou après la musique 0.3
- ❖ **Marques, tapis sur le praticable (sauf si non dynamique) 0.5**
- ❖ **Présence de l'entraîneur sur le praticable 1.0**

Fautes de tenue (JA artistique)

- ❖ Réajustement de la tenue, Perte d'accessoires (ex. barrettes) 0.1 chaque fois
- ❖ Manquement aux règles sur les tenues 0.3 pour chaque infraction
- ❖ Tenue interdite ou impudique (par exemple, décolleté excessif) 0.5
- ❖ Position indécente 0.3

Sorties de praticable (JA exécution)

- ❖ Pas en dehors des limites du praticable 0.1 chaque fois
- ❖ Chute ou Réception avec les 2 pieds simultanément en dehors des limites du praticable 0.5 chaque fois

2- Jugement à l'exécution :

b. PRINCIPES :

- ✓ Il est pris en charge par les juges à l'exécution.
- ✓ L'exécution de chacun des exercices est notée sur 10 points.
- ✓ Tous les éléments individuels et collectifs réalisés sont notés à l'exécution. Tous les éléments gymniques reconnus sont notés à l'exécution même s'ils ne sont pas déclarés sur la carte de compétition (roue, roulade supplémentaire). Il en est de même pour les éléments gymniques utilisés comme éléments chorégraphiques (grand jeté, biche, Y, pivot ...). Sont notés également à l'exécution les montées et les descentes libres des pyramides.
- ✓ La chorégraphie reliant les éléments entre eux n'est pas notée à l'exécution (sauf trébuchements et chutes, voir tableau fautes techniques).
- ✓ Les fautes d'exécution sont classées en 4 catégories.
 - **Fautes mineures** 0.1
 - **Fautes significatives** 0.2 - 0.3
 - **Fautes graves** 0.5
 - **Chutes** 1.0

Le total des pénalités d'exécution appliquées ne peut excéder 1 point pour chacun des éléments, y compris les fautes d'éléments non terminés, glissades et chutes.

- ✓ **Exemple élément collectif** : pénalité de 0,6 sur un élément collectif (0,2 hésitation+0,2 réajustement +0,2 instabilité) et chute sur partenaire à 1 point en fin d'élément : **on retiendra 1 point de faute sur cet élément.**
- ✓ **En équipe établissement** pour les éléments individuels réalisés simultanément (maintien) ou de façon consécutive (sol) la règle s'appliquera pour **chacun des partenaires** : une pénalité d'1 point maximum sera prise en compte pour chacun des **éléments réalisés.**
- ✓ **En excellence** pour un élément individuel réalisé simultanément ou en **cascade** par plusieurs partenaires, la règle s'appliquera pour **chacun des partenaires** : une pénalité d'1 point maximum sera prise en compte pour chacun des **éléments réalisés.**
- ✓ **Récapitulatif éléments individuels** : la pénalité d'1 point s'applique sur chaque élément réalisé par chacun des partenaires.

c. TABLEAUX DES FAUTES TECHNIQUES :

Les tableaux qui suivent visent à fournir un guide général des déductions qui peuvent être appliquées pour les fautes techniques des éléments collectifs, des éléments individuels et de la chorégraphie. Il est impossible de lister toutes les fautes techniques. Il est attendu des juges qu'ils utilisent ces directives comme base pour appliquer les déductions de fautes qui ne sont pas incluses dans ces tableaux.

1. AMPLITUDE.

Critères d'évaluation	DEDUCTION		
	Petite	Significative	Grave
1. Manque d'extension, d'amplitude ou de tonicité du corps dans l'exécution d'un élément (pieds, jambes, genoux, bras, dos,...)	0,1	0,2 – 0,3	0,5
2. Manque d'amplitude de la phase de vol dans les éléments dynamiques. Déviation par rapport à la direction idéale de tous les éléments.	0,1	0,2 – 0,3	0,5

2. FORME DU CORPS, ANGLES ET LIGNES.

Critères d'évaluation	DEDUCTION		
	Petite	Significative	Grave
1. Equilibre sur les mains pas à la verticale ou dans la position idéale.	0,1	0,2 – 0,3	0,5
2. Cambrure du dos et/ou flexion des hanches lorsque le gymnaste tente de maintenir une position droite.	0,1	0,2 – 0,3	0,5
3. Bras pliés en équilibre sur les mains et angle des genoux, chevilles et poignets selon la forme de l'équilibre.	0,1	0,2 – 0,3	0,5
4. Jambes au-dessus ou au-dessous de la position idéale dans les maintiens (ex : jambes en dessous de l'horizontale à l'équerre).	0,1	0,2 – 0,3	0,5
5. Jambes écartées à moins de 180°.	0,1	0,2 – 0,3	

Complément : La position de porteur assis doit montrer une position des jambes de P serrées ou écartées à moins de 90°. Au-delà de cette angulation, une pénalité de 0,3 est appliquée.



3. HESITATIONS, PAS ET GLISSADES.

Critères d'évaluation	DEDUCTION		
	Petite	Significative	Grave
1. Hésitations du voltigeur ou réajustements dans la construction ou les transitions.	0,1	0,2 – 0,3	
2. Hésitations dans une phase de changement de position d'un élément interrompant la fluidité du mouvement.	0,1	0,2 – 0,3	
3. Perte de puissance dans un changement de position obligeant à recommencer le changement de position.		0,3	
4. Sursauts ou pas dans un porteur, un rattraper ou une réception. 1-2 petits ; 3 ou 1 grand pas moyen ; 4 et + grave.	0,1	0,2 – 0,3	0,5
5. Glissade d'un pied d'une main ou d'un bras dans la montée, le maintien ou les transitions et dans les rattrapes.		0,3	
6. Un pied, une main ou une autre partie du corps passe à travers le carré ou glissant du point de support dans les rattrapes/réceptions dynamiques sur partenaire.		0,3	
7. Trébuchement / faux pas dans n'importe quelle partie de l'exercice en dehors des éléments.		0,3	0,5

4. INSTABILITES.

Critères d'évaluation	DEDUCTION		
	Petite	Significative	Grave
1. Instabilité ou tremblements du (des) porteur(s), semi(s) ou voltigeur dans la phase de construction d'un élément statique ou dynamique.	0,1	0,2 – 0,3	0,5
2. Porteur(s) oscillant des talons aux orteils ou faisant des pas en essayant de stabiliser un élément.	0,1	0,2 – 0,3	Plus de 3 pas 0,5
3. Réajustement des positions après un rattraper ou avant un lancer, ou en essayant de stabiliser l'équilibre.	0,1		
4. Touche du partenaire ou du sol, ou aide significative ou stabilisation du partenaire pour garder l'équilibre sur un partenaire.		0,3	
5. Pose inintentionnelle d'un genou ou d'une main au sol ou d'une jambe ou de la tête, ou d'une épaule sur ou contre un partenaire.			0,5
6. Pression temporaire du (des) corps ou épaules du (des) porteur(s) contre le voltigeur afin de le stabiliser.		0,3	
7. Pression du torse ou des épaules du (des) porteur(s) contre le voltigeur afin de régler un grave problème de stabilité ou pour éviter la chute.			0,5
8. Aide supplémentaire d'un partenaire pour éviter la chute (ex : rattraper manqué ou une sortie précise manquée).			0,5

5 . ROTATIONS.

Critères d'évaluation	DEDUCTION		
	Petite	Significative	Grave
1. Sur ou sous rotation dans les tours, vrilles ou saltos.	0,1	0,2 – 0,3	0,5
2. Sous rotation de saltos demandant de l'aide du (des) partenaires(s) pour terminer la rotation.		0,3	
3. Sous/sur rotation de saltos demandant le soutien total du (des) partenaires(s) pour terminer la rotation et/ou éviter une chute.			0,5

6 . ELEMENTS NON TERMINES ET CHUTES.

Critères d'évaluation	DEDUCTION		
	Petite	Significative	Grave
1. Élément non terminé sans chute.			0,5
2. Partenaire arrivant au sol avec une réception non intentionnelle ou illogique, sans contrôle, d'un point de support ou d'équilibre mais sans chute			0,5
3. Une main ou un pied glissant d'un point de support sur un partenaire et les mains sont utilisées pour éviter la chute.			0,5
4. Les 2 pieds ou les 2 mains glissent à travers le carré, des épaules ou d'autres points d'appui sur le corps du partenaire, lors d'une tentative de maintien d'équilibre ou lors d'un rattraper = CHUTE.			1,0
5. Chute au sol ou sur partenaire(s) depuis une pyramide ou élément de duo ou depuis un carré sans réception contrôlée ou logique = CHUTE.			1,0
6. Réception incontrôlée ou chute sur le sol ou au sol sur la tête, les fesses, le ventre, le dos ou le côté, les mains et les genoux ensemble, les deux mains et pieds ou les deux genoux = CHUTE.			1,0
7. Roulade avant ou arrière suivant une réception sans avoir montré d'abord une réception stabilisée sur les pieds = CHUTE.			1,0

3- Jugement à l'artistique :

a. **PRINCIPES :**

Il est pris en charge par les juges à l'artistique.

L'évaluation artistique n'est pas seulement CE que font les compétiteurs mais aussi COMMENT et OU ils réalisent leur exercice.

L'artistique de chacun des exercices est notée sur **6** points : les critères artistiques suivants sont évalués de façon positive sur les **3** critères suivants :

Réalisation	Maximum 2.0
Créativité	Maximum 2.0
Musicalité	Maximum 2.0

b. **DESCRIPTION DES ATTENTES ET DES CRITERES :**

La chorégraphie est définie comme l'organisation des mouvements corporels gymniques et artistiques dans le temps et l'espace, ainsi que dans la relation avec les autres partenaires.

Il s'agit de lier esthétiquement les éléments de difficulté par du mouvement, par exemple des pas, des sauts et des tours chorégraphiques. Cela demande une utilisation de l'espace créative et l'utilisation d'une variété de trajectoires, de niveaux, de directions, de formes de corps, de rythme et de vitesse.

Les éléments de difficulté et la chorégraphie doivent utiliser tout le praticable.

Le duo/groupe doit travailler à différents niveaux.

Il doit y avoir une variété de mouvements.

La chorégraphie doit montrer de l'originalité et établir une identité personnelle pour le duo/groupe.

Tous les mouvements doivent être exécutés avec un maximum d'amplitude en utilisant le plus d'espace disponible possible, ou être réalisés en utilisant subtilité et nuance selon la musique.

3 critères de jugement sont pris en compte :

1. **Réalisation :**

Il s'agit d'évaluer ici la capacité à réaliser une performance en utilisant amplitude, qualité et finition du geste, espace, trajectoires, niveaux, et à démontrer un travail en synchronisation.

2. **Créativité :**

Il s'agit d'évaluer ici la capacité à faire preuve d'imagination, d'originalité, d'inventivité, d'inspiration et à démontrer de la variété dans la composition, les entrées/sorties, les éléments.

3. Musicalité :

Les gymnastes expriment la musique tout au long de l'exercice.

*Accorder mouvements et formes avec le rythme, la mélodie et l'humeur de la musique qui est jouée.

*Synchroniser avec les battements musicaux.

*Varier l'amplitude et la vitesse/tempo des mouvements avec la musique.

*Utiliser des mouvements expressifs qui sont influencés par la mélodie, les variations de rythme et l'ambiance ou la combinaison d'humeur.

c. ECHELLE POUR CHAQUE CRITERE

Parfait : 2.0	L'exercice inclut/ montre un niveau exceptionnel du critère
Excellent : 1.8 – 1.9	L'exercice inclut/ montre un haut niveau du critère
Très bon : 1.6 – 1.7	L'exercice inclut/ montre un très bon niveau du critère
Bon : 1.4 – 1.5	L'exercice inclut/ montre un niveau bon du critère
Satisfaisant : 1.2 – 1.3	L'exercice inclut/ montre un niveau moyen du critère
Pauvre : 1.0 – 1.1	L'exercice inclut/ montre un niveau faible du critère

d. ECHELLE DE REFERENCE POUR LA NOTE ARTISTIQUE :

- Exercice parfait Note entre 5.8 et 6.0
- Excellent exercice Note entre 5.4 et 5.7
- Très bon exercice Note entre 4.8 et 5.3
- Bon exercice Note entre 4.2 et 4.7
- Exercice satisfaisant Note entre 3.6 et 4.1
- Exercice pauvre Note entre 3.0 et 3.5

4- Tolérance et Ecart de notes

- Une tolérance de 0.3 est acceptée entre les notes prises en compte dans le calcul de la note d'exécution et d'artistique.

4 – ANNEXES

- 1- Grilles de figurines et clarifications.
- 2- Cartes de compétition.
 - a/ Etablissement
 - b/ Excellence
- 3- Mode d'emploi carte de compétition.